

42 600 **Montbrison** - Espace Guy Polrleux

# 2<sup>ème</sup> Biennale Artistique



**23, 24, 25**  
**Juin 2017**

Vendredi : 14h - 21h  
Samedi : 10h - 20h  
Dimanche : 10h - 18h

Entrée **LIBRE**



**Exposition Vente**  
**Peintures et Sculptures**



Renseignements Comité des Fêtes : 04 77 96 39 42  
[www.montbrison42-comitedesfetes.com](http://www.montbrison42-comitedesfetes.com)

# 2EME BIENNALE ARTISTIQUE DE MONTBRISON

## EXPOSITION-VENTE

---

**ARTICLE 1 :** le Comité des Fêtes de Montbrison organise une biennale des artistes peintres et sculpteurs les 23, 24 et 25 Juin 2017 à l'Espace Guy Poirieux :

Vendredi 23 Juin : 15h à 21h      Samedi 24 Juin : 10h à 19h      Dimanche 25 Juin : 10h à 18h.

**ARTICLE 2 :** la biennale est ouverte à toutes formes de peintures sculptures et arts graphiques, aux artistes amateurs ou professionnels.

**ARTICLE 3 :** Chaque artiste peintre pourra exposer le nombre d'œuvres défini par leur dimension sur la surface attribuée par le comité d'organisation suite à l'inscription de l'artiste. Les tableaux devront être munis d'un système d'accrochage solide, équilibré et non apparent (suspensions par crochets).

Les sculpteurs devront présenter leurs œuvres sur leur propre socle neutre et sécurisé.

**ARTICLE 4 :** la sélection des artistes et des œuvres sera établie par le comité d'organisation sur présentation d'un dossier de candidature avec press-book couleur illustrant les œuvres exposées sans oublier d'en définir les dimensions et le titre. Le dossier de candidature dûment rempli devra être accompagné du montant de l'inscription (chèque). Les dossiers non retenus seront retournés avec le montant de l'engagement. Le dossier de candidature peut-être physique (papier) ou numérique.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront retenues dans l'ordre de réception des dossiers de candidatures (**date limite 10 mai 2017**).

**ARTICLE 5 :** Les œuvres devront être accrochées et mises en situation le vendredi matin à partir de 9h et retirées le dimanche soir après la clôture de la biennale à partir de 18h. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents, de pertes ou de vols.

Il est conseillé aux artistes de souscrire une assurance personnelle pour la protection de leurs œuvres et d'être présent sur le stand pendant toute la durée de la biennale.

**ARTICLE 6 :** Seront refusées sans appel les copies d'œuvres non revisitées et copies d'après photos protégées. (Toutes œuvres non repérées par le comité de sélection engageraient la responsabilité de son auteur).

**ARTICLE 7 :** la participation à cette biennale est fixée à :

STANDS MURAUX ARTISTES PEINTRES :

Hauteur 1.9 m/largeur 3 m :      90 €

Hauteur 1.9 m/largeur 1.5 m :      50 €

STANDS SCULPTEURS :

Espace au sol 3 m/2.50 m :      60 €

**ARTICLE 8 :** A l'intérieur du salon, il est interdit au public de prendre en photo les œuvres exposées sans l'autorisation de l'artiste. Toute transaction des œuvres présentées sera effectuée de gré à gré entre l'acheteur et l'auteur, l'organisateur de la biennale se désengageant de toute transaction commerciale.

L'artiste devra produire un document indiquant le titre de ses œuvres, la technique et le prix par numéro. Les œuvres vendues sur le salon ne pourront être retirées avant la fin de l'exposition, sauf accord du comité d'organisation suite à une demande exceptionnelle.

**ARTICLE 9 :** la participation des artistes à la biennale implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité et sans réserves.

**ARTICLE 10 :** Le vernissage aura lieu le vendredi 23 Juin à 19h.

# 2EME BIENNALE ARTISTIQUE DE MONTBRISON EXPOSITION-VENTE

## BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Mail : .....Téléphone : .....

Désire participer à la 2ème Biennale artistique de Montbrison les 23, 24 et 25 Juin 2017 et déclare accepter le règlement de l'organisateur dans son intégralité et sans réserve.

### **ARTISTE PEINTRE**

Location d'un espace mural de Hauteur 1.9 m/largeur 3 m

90 €  Nombre ..... **Montant total** : .....

Location d'un espace mural de Hauteur 1.9 m/largeur 1.5 m

50 €  Nombre ..... **Montant total** : .....

### **SCULPTEURS**

Espace au sol 3 m/2.50 m

60 €  Nombre ..... **Montant total** : .....

### **Intendance**

Le Comité d'organisation vous propose pendant toute la durée de la biennale un bar où vous pourrez trouver eaux, jus de fruits, bières, vins, café, thé, ainsi que la possibilité de réserver un plateau repas pour samedi et dimanche midi.

Plateau repas (prix : 12 €) Samedi  Nombre..... Dimanche  Nombre.....

**Montant total** : .....

### **Règlement**

Votre règlement doit être joint à votre bulletin de participation, il sera effectué par chèque à l'ordre du « Comité des Fêtes de Montbrison » avant le **10 mai 2017**, date limite d'inscription.

**Montant total (inscription et plateaux repas) :** .....

J'ai bien noté d'assurer mes œuvres contre des risques éventuels de dégradations, d'accidents ou de vols.

Le.....

Signature du participant